

N°521

du 07  
AÔÛT  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**LES COULEURS DE L'OPPOSITION TOGOLAISE**

Six partis de l'opposition viennent de former une Coalition Arc-en-ciel. Ses initiateurs souhaitent rassembler l'opposition en une alliance électorale, face aux enjeux des prochaines élections législatives. Se sont ainsi coalisés le Comité d'action pour le renouveau (CAR), la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), le Parti démocratique panafricain (PDP), l'Union pour la démocratie sociale (UDS), le Mouvement citoyen pour la démocratie (MCD) et le Nouvel engagement togolais (NET).

Cette alliance est destinée à concurrencer le Collectif Sauvons le Togo (CST) qui rassemble des organisations de la société civile et sept partis de l'opposition dont l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS) de l'ancien Premier ministre Agbeyomé Kodjo et l'Alliance nationale pour le changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre dissident de l'Union des forces de changement (UFC).

Ces deux alliances ont des points communs et des différences.

Elles sont toutes deux constituées pour exiger une préparation plus consensuelle des élections législatives. Chacune d'entre elles ne comporte qu'un seul parti disposant de députés à l'Assemblée Nationale : le CAR d'un côté, l'ANC de l'autre.

Ces deux regroupements divergent dans leurs objectifs et dans leurs méthodes d'action. Arc en Ciel est une alliance électorale destinée à présenter des candidatures communes. Le CST s'analyse plus comme un mouvement d'opinion.

Arc en Ciel a pour objectif les élections législatives. Le CST a choisi plutôt des démarches de rue à caractère insurrectionnel.

L'opposition togolaise a ainsi un visage plus coloré. Il lui faut, à présent, faire la preuve de son poids électoral.



Pour la Patrie

# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.3 Impacts de la Politique des Grands Travaux en 7 ans au Togo**

# Le bon état des routes nationales chute, les pistes rurales et la voirie urbaine s'améliorent

**P.7** «Vacances Utiles et Citoyennes»  
**Les jeunes au  
service du  
développement**



Kanfitine Tchede Issa, Directeur général des Travaux publics

**P.4** Au moment où certains  
pleurent leurs sorts  
**L'Autorité œuvre  
pour la promotion et la  
professionnalisation  
des artistes**

**P.3** Ouverture d'une nouvelle agence à Atakpamé  
**Ecobank continue son  
expansion au Togo**

**P.3** Consolidation de la paix dans la sous région et en Afrique  
**Le Togo veut  
s'affirmer davantage  
sur la scène**



# PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

## Impacts de la Politique des Grands Travaux en 7 ans au Togo Le bon état des routes nationales chute, les pistes rurales et la voirie urbaine s'améliorent

Sylvestre D.

Devant les députés le 2 août dernier, pour sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu n'a pas trop insisté sur la priorité des infrastructures routières. Mis à part le renforcement des pistes rurales, avec plus de 700 km à réaliser avant la fin 2012 et environ 1.300 km pour l'année 2013. Peut-être, parce que la terre est stabilisée. Depuis déjà deux années budgétaires, l'Exécutif togolais maintient le cap des chantiers ouverts ici et là, tant à Lomé que dans le Togo profond. Même s'il faut faire le constat que le manque d'argent pour le démarrage ou le paiement des travaux exécutés a quelque peu ralenti l'élan. Mais alors, qu'est-ce qui a véritablement changé en routes avec le pouvoir de Faure Gnassingbé ? Surtout que, très récemment, des panneaux géants ont annoncé de « vastes chantiers d'infrastructures routières ».

« Le pourcentage du réseau routier en « bon état », qui était en 2005 de 33% pour les routes nationales revêtues, 13% pour les routes nationales non revêtues, 5% pour les pistes rurales et 7% pour la voirie urbaine, est passé en 2012 respectivement à 5%, 2%, 30% et 12%. Ainsi, seules les pistes rurales et la voirie urbaine se sont améliorées les 7 dernières années », précise une note de Kanfitine Tchede Issa, Directeur général des Travaux publics, publiée en ce début août. Au demeurant, les financements externes et internes ne répondent pas au calendrier préétabli. Depuis 2010, le pouvoir de Faure Gnassingbé s'est engagé dans une vaste campagne de mobilisation de fonds pour la construction et la reconstruction des routes revêtues et ouvrages d'arts. Un programme triennal est mis en place pour un coût estimé à 1.500 millions de dollars US, dont 50% financés sur fonds propres de l'Etat. Plusieurs bailleurs de fonds ont soutenu ce programme (la BAD, la BOAD, la BID, l'UE, le KFW, l'AFD, la Chine, le Japon, l'UEMOA, la CEDEAO, la Banque Mondiale, la BADEA, la BIDD, le Fonds Koweïtien et le Fonds Saoudien). Quant aux investissements privés dans le cadre du partenariat public/privé, ils peinent à se concrétiser. A la mi-2012, les progrès sont donc encourageants en ce qui concerne les pistes rurales et la voirie urbaine. Même si des députés ne comprennent pas que, dans certaines localités, les travaux annoncés n'ont toujours pas démarré jusqu'ici. C'est décidément un défi majeur actuel pour le Gouvernement d'enclencher la mise en état des routes nationales et l'entretien routier, s'il faut se coller à la nécessité de soutenir les secteurs porteurs de croissance. Il faut combler le déficit en matière de facilité de transport, car l'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures de transport routier reste un problème pour la croissance



Kanfitine Tchede Issa, Directeur général des Travaux publics

de l'économie nationale.

Pour rappel, selon une étude de la Banque mondiale courant 2010, le réseau routier togolais comprend près de 4.400 km de routes, pistes classées et voiries urbaines, dont 1.720 km (soit 39%) sont revêtus. La plupart des voies urbaines ne sont pas revêtues et leur état est mauvais. Il y a, en plus, environ 6.000 km de pistes rurales non classées aussi en très mauvais état. Seulement 14% des routes du réseau national sont en bon état et 16% sont passables. Seules 32% des routes revêtues sont considérées en bon état, soit un linéaire de 545 km. Au total, 70% du réseau en mauvais état. Face à ce tableau, on s'accorde à dire que le Togo est encore en avance sur certains pays de la sous-région, mais en terme de quantité et non de qualité. Aujourd'hui, les chiffres n'ont pas monté. Au ministère des Travaux publics, il se dit que le pays a un réseau routier d'une longueur de près de 11.750 km. Cette couverture donne une densité de 20,75 km au km<sup>2</sup>, l'une des plus élevées de la sous-région ouest africaine. Le ratio relatif aux routes revêtues est faible : à peine 21% de l'ensemble du réseau routier est bitumé. Ce taux est moins de 20% pour la plupart des pays en Afrique subsaharienne et à 100% pour les pays d'Europe occidentale. Il y a, en moyenne, 1 véhicule par km de route au Togo, contre 61 en Tunisie. En chiffres actualisés, le réseau routier togolais est fait de 1.750 km de routes nationales revêtues, de 1.600 km de routes nationales non revêtues, de 1.400 km de voiries urbaines, de 1.000 km de pistes rurales classées et de 6.000 km de pistes rurales non classées.

Enfin, sous peine de ne pas tout rappeler, la chute dans les routes nationales est imputable aux « conséquences de la crise sociopolitique et de la suspension de l'aide extérieure qui a suivi ». Sans oublier le manque d'entretien et les abus de surcharge des poids lourds qui ne respectent pas les limites de la charge à l'essieu. Dès 1997, le Togo avait adopté un excellent système pour faire entretenir les routes par des entreprises privées et mobiliser le financement local par une redevance de la route : redevance de 35 francs Cfa payée par tous les usagers de la route sur le prix du

carburant à la pompe. Ces fonds disponibles à temps ont permis d'entretenir les routes, en dehors du budget national, par des entreprises privées. Le système avait le double avantage d'être simple pour mobiliser les ressources et d'éviter le cycle budgétaire qui empêche trop souvent de disposer des fonds quand les travaux doivent être faits. Mais le dispositif a été suspendu, puis dissout par le Parlement, car il y a eu des défauts dans l'attribution des marchés par des mini contrats léonins et des malversations financières. Suite à l'échec du FER et à la non-opérationnalité du Fonds Routier (FR) et de la Compagnie autonome des péages de l'entretien routier (CAPER), le pays est depuis mi-2011 à l'ère de la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER, le fonds d'entretien routier de nouvelle génération).

### Ouverture d'une nouvelle agence à Atakpamé

## Ecobank continue son expansion au Togo

**ECOBANK est désormais à Atakpamé. La banque panafricaine vient d'ouvrir les portes de l'une de ses agences à Atakpamé. La nouvelle agence de la ville aux sept collines, est située dans le quartier Koudjou, sur la rue du grand marché, juste à côté du Poste de police. La cérémonie d'inauguration a eu lieu vendredi dernier dans ladite localité.**

L'ouverture de cette nouvelle agence s'inscrit dans le cadre de l'expansion des réseaux d'ECOBANK sur l'ensemble du territoire togolais, pour plus de proximité avec sa clientèle. C'est le Représentant de l'institution au Togo et le Préfet de l'Ogou qui ont procédé à la coupure symbolique du ruban. Ceci, afin de promouvoir le commerce, l'entrepreneuriat, bref le développement.

Avec un personnel dynamique, qualifié et très professionnel, l'agence ECOBANK Atakpamé propose à sa clientèle une multitude d'offres et services à savoir: des comptes courants, des comptes d'épargne, des crédits immobiliers, des crédits particuliers et commerciaux et des transferts d'argent, etc.

L'implantation des agences ECOBANK dans des marchés n'est pas un hasard, à en croire les responsables de la banque panafricaine au Togo. « Nous avons pour habitude de s'installer dans les marchés, là où nous pensons que nos populations ont besoin des services bancaires, là où nous pensons que les commerçants ont

## Consolidation de la paix dans la sous-région et en Afrique Le Togo veut s'affirmer davantage sur la scène

Parmi les quatre piliers qui doivent servir de guide au nouveau Premier ministre de Faure Gnassingbé figure en bonne place la Promotion d'une société internationale pacifique. Sur ce plan, le Togo s'est longtemps illustré au sein des forces des Nations Unies et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Les chiffres parlent : depuis 1977, à partir du Zaïre, les Forces armées togolaises (Fat) ont été sollicitées dans 16 opérations de maintien de la paix dans 14 pays différents principalement sur le continent. Il y a eu les Iles Comores (mission OUA) en 2002 (6 officiers), la Namibie (UNTAG) en 1989 (25 officiers), le Tchad en 1981 avec une compagnie tout comme en République centrafricaine au sein de la MISAB (1997-1998) et de la MINURCA I & II (1998-2000).

Il y a eu aussi la Guinée-Bissau avec également une compagnie en 1999 dans le cadre de l'ECOMOG, le Rwanda au sein de la MINUA avec 15 officiers en 1994, ou le Libéria dans le cadre de la MINUL en 2003-2004 avec 150 hommes. Aujourd'hui, 300 soldats togolais sont engagés dans l'ONUCI depuis 2004 en Côte d'Ivoire, après s'être déjà engagés dans MICECI I & II en 2003-2004 dans le même pays. De son côté, la gendarmerie a été également présente dans ces pays, au Soudan en 2006 et en République arabe saharouie démocratique en 1991, où elle joue le rôle d'observateurs, d'unité prévôtale, de protection de personnalités ou membres d'Etats-majors.

C'est ce rôle que le Togo compte intensifier. D'autant qu'aux multiples crises déjà vivantes sur le continent



Un contingent togolais en retour de mission

vient s'ajouter celle récente du Mali. Le Mali dont une situation politique normalisée participe à une bonne santé du Togo par l'exploitation du Port autonome de Lomé où transite une bonne partie des marchandises de ce pays. « Il s'agit de répondre avec une plus grande efficacité à la dégradation de la situation sécuritaire dans la sous-région, notamment au Mali ; à la montée des intégrismes religieux, et du terrorisme ; et de renforcer la lutte contre les trafics de drogue et de stupéfiants dans la sous-région », a précisé le Premier ministre Arthème Kwessi Ahoomey-Zunu, jeudi devant en présentation son programme aux élus du peuple. Il se murmure, à ce sujet, qu'un contingent togolais est déjà positionné dans le but de prendre part à la force africaine devant délivrer le nord du Mali. En cas d'échec d'un dialogue avec les rebelles. « Compte tenu de la situation qui prévaut dans le Sahel, notre pays restera en effet mobilisé pour concrétiser l'idée de création d'un groupe de contact international sur la criminalité transnationale organisée pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel

proposée par le Chef de l'Etat à l'occasion de l'ascension du Togo à la présidence du Conseil de sécurité en février 2012 », insiste le nouveau Premier ministre.

Au finish, ce sont les corps habillés qui s'en trouvent bien rodés. « Préserver la qualité du service et le professionnalisme des contingents togolais est un impératif dont dépend notre contribution à la paix dans le monde ainsi que le rayonnement international de notre cher pays le Togo. Nous avons dans ce domaine des atouts précieux », estime le Premier ministre. A cet effet, il est mis à contribution le Centre de formation pour les opérations de maintien de la paix de Lomé. Situé dans l'enceinte du Camp du 2ème Régiment d'infanterie d'Adidogomé, il a été inauguré le 19 février 2009. Il permet aux soldats, avant les missions de pays à l'étranger, d'aller s'y imprégner des notions essentielles de droit international humanitaire, de droit des enfants, de respect des minorités et du devoir essentiel de secours aux populations déplacées et menacées.



Coupure du ruban marquant l'ouverture officielle de l'Agence

une activité qui leur permet de pouvoir bénéficier de produits et services bancaires », a indiqué Didier CORREA, le Directeur général de Ecobank Togo.

Et pour le choix d'Atakpamé, chef-lieu de la région des Plateaux, M CORREA estime que c'est une ville dont le potentiel et le dynamisme des populations ne sont plus à démontrer. « Nous voulons être proches de nos populations. Nous voulons qu'à tout endroit du territoire, un salarié, qu'il soit de la fonction publique ou privée, un particulier, un commerçant, un entrepreneur, puisse avoir accès à

une banque dans laquelle il peut épargner, bénéficier de financement si toutes les conditions sont réunies », a souligné M. CORREA.

Notons qu'à l'ouverture, le public était nombreux à s'inscrire sur les livres de la banque. Une preuve qui montre à suffisance la nécessité d'installer une banque panafricaine dans ce centre commercial.

L'installation de l'agence ECOBANK à Atakpamé, apportera à coup sûr, un plus dans les transactions financières. C'est donc un atout économique qui va entraîner le taux de bancarisation dans cette région du pays.

Et pour encourager la culture bancaire, ECOBANK fait une offre spéciale aux premiers clients. Une campagne qui permet à ceux qui domicilient leur salaire à ECOBANK, de bénéficier d'un prêt à un taux exceptionnel, de 7,5%. Cette offre valable jusqu'à la fin du mois de septembre 2012, s'accompagne d'autres facilités pour les populations qui font du commerce avec les pays frontaliers.

Construite sur une superficie d'environ 600m<sup>2</sup>, l'agence ECOBANK Atakpamé comprend deux niveaux : un rez-de-chaussée comprenant le hall et les guichets, un Guichet Automatique de Banque, le bureau du Chef d'Agence et l'étage qui comprend trois bureaux, une salle de réunion et des toilettes. Un parking et un garage sont également disponibles.

Après Atakpamé, ECOBANK Togo compte étendre son réseau à l'intérieur du pays, déployer des guichets automatiques dans toutes les agences et puis renforcer l'inter-connectivité.

Un réseau inégalé, ECOBANK est présent dans 32 pays dans le monde dont 30 en Afrique et compte 23 agences au Togo.

Au sein de l'UEMOA en juin

## L'indice de production industrielle et du commerce en hausse

Jean Afolabi

L'indicateur Synthétique de Conjoncture de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a enregistré une hausse au cours du mois de juin 2012, après la progression constatée le mois précédent. Cette évolution est imputable à la bonne tenue de l'activité économique observée dans les secteurs du commerce et des services, ainsi que dans l'industrie, a indiqué la Banque centrale dans son bulletin mensuel de conjoncture Juin 2012. L'indice de la production industrielle est ressorti en progression de 2,2%, en glissement annuel, au cours du mois de juin 2012, après la hausse de 6,9% observée un mois plus tôt. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a, quant à lui, enregistré une augmentation de 17,4% au cours du mois de juin 2012, en glissement annuel, contre une hausse de 20,2% observée le mois précédent.

Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à 2,1% à fin juin 2012 contre 1,8% à fin mai 2012. Les composantes "Alimentation" et "Transport" ont contribué, respectivement pour 0,9 point et 0,5 point de pourcentage à la hausse

des prix à fin juin 2012. Les taux d'inflation les plus élevés sont observés au Bénin (7,0%), au Mali (6,5%) et au Burkina (5,4%). L'augmentation des prix au Bénin reflète la progression, en rythme annuel, des prix des carburants vendus en vrac, avec des effets induits sur les tarifs des services de transport, à la suite des mesures de réduction de la subvention des prix des carburants au Nigeria. Au Mali, les tensions sur les prix des produits alimentaires sont accentuées par l'impact de la crise socio-politique. La hausse des prix au Burkina Faso résulte des tensions sur les prix des céréales locales et de l'augmentation des prix des carburants. Les taux d'inflation les plus bas sont enregistrés au Niger (-0,1%), au Sénégal (0,2%) et en Côte d'Ivoire (1,0%), en rapport avec l'impact des mesures prises par les pouvoirs publics contre la vie chère dans ces pays.

Au cours du mois de juin 2012, la Banque centrale a poursuivi ses opérations d'appel d'offres d'injection de liquidité. La moyenne des soumissions hebdomadaires est ressortie à 508,6 milliards, en hausse de 47,5 milliards par rapport au mois précédent. Le taux moyen

pondéré sur le guichet hebdomadaire s'est replié de 7 points de base, pour se fixer à 3,0% en juin 2012. Sur le guichet mensuel, le montant mis en adjudication est passé de 350 milliards à 375 milliards au cours du mois sous revue. Le taux moyen pondéré est ressorti à 3,46% contre 3,45% lors de la précédente adjudication.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a été marquée, en juin 2012, par une augmentation du volume des transactions, conjuguée à une baisse du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 98 milliards, en hausse de 34,8 milliards par rapport à mai 2012 et le taux moyen pondéré des opérations s'est replié de 33 points de base, à 4,36% au cours du mois de juin 2012. Cette évolution reflète la contraction des taux enregistrée sur le marché à une semaine. En effet, sur ce compartiment, le taux moyen s'est replié de 62 points de base, pour se fixer à 3,99% en juin 2012.

Au moment où certains pleurent leurs sorts

## L'Autorité œuvre pour la promotion et la professionnalisation des artistes

Le rôle de la culture dans le développement socioéconomique s'imposant de plus en plus, les réflexions se mènent au sein de l'Exécutif togolais dans le but de pourvoir ce secteur d'activité de statut, de titre de reconnaissance et d'identification. L'on estime que la démarche devrait conduire les artistes togolais à leur professionnalisation. Ce ne sera d'ailleurs que justice rendue, d'autant que, entre autres devoirs, la loi fondamentale fait obligation à l'Etat «... de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine culturel national». Mieux encore, la politique culturelle du Togo, adoptée en conseil des ministres le 30 mars 2011, fait ressortir clairement que «les artistes sont les principaux vecteurs de la culture d'un pays ; la précarité de leur situation ne favorise pas l'éclosion et le plein développement des talents. Un statut particulier et un soutien sont indispensables à leur contribution au développement culturel». Le document précisait que la valorisation du statut des artistes, la jouissance des libertés et droits liés à leur profession, y compris la liberté d'expression, ainsi que la promotion des droits moraux, économiques et



Des artistes contestataires du Collectif «Y'en a marre étiâmé»

sociaux, notamment en matière de revenus, de protection et de sécurité sociale constitue l'une des stratégies.

Ici, la culture est perçue non seulement comme expression identitaire du peuple togolais et de renforcement de l'unité nationale, mais aussi comme un facteur de croissance économique à travers les industries culturelles, pourvoyeurs de revenus et d'emplois. Pour en arriver là, il s'est avéré que de nouvelles règles d'application de la politique culturelle doivent être définies en vue de réglementer les différents secteurs culturels dont celui des arts. L'une de ces règles sera le futur Statut de l'artiste ; une idée qui fait son chemin depuis plus d'un an – ensemble avec des acteurs du monde des arts –, et qui tombe à point au moment où certains de nos artistes pleurent leurs sorts.

Le projet est presque à terme, après validation par un atelier d'acteurs de cinéma, des experts et des représentants de tous les départements ministériels, affirme-t-on. L'autorité veut s'inspirer là des expériences d'autres pays africains. Elle identifie l'artiste comme «tout créateur ou interprète reconnu comme tel par le ministère chargé de la Culture et le Bureau togolais du droit d'auteur». Il est muni d'une carte professionnelle, renouvelable, octroyée sur demande et qui lui confère le respect et la reconnaissance des droits et obligations prévus par la loi. L'Etat devra reconnaître l'importance pour la société togolaise d'accorder aux artistes un statut qui reflète leur rôle dans le développement et l'épanouissement de la vie artistique et culturelle, ainsi que leur apport à la qualité de la vie. A ce titre, les lauréats et auteurs de marque peuvent jouir de certains droits et avantages attachés à leur titre mérité et à leur service rendu à la nation par leurs œuvres de création.

Aux artistes, il sera reconnu le droit à la liberté d'expression artistique et culturelle, et le droit de bénéficier des mêmes avantages économiques, moraux et sociaux qui doivent y être rattachés, notamment en matière de revenus et de sécurité sociale. Sauf que tout auteur d'une œuvre littéraire ou artistique sera responsable des délits qu'il commet par la voie de son œuvre.

Le faux et usage de faux, la représentation, la reproduction illicite de toute œuvre artistique constituent des délits punissables conformément au code pénal. Toute personne

surprise en train de faire, de façon illicite, la collecte ou l'achat au point de reproduction, de vente, d'exposition, de prêt, de location, d'échange, de dépôt, d'édition, de représentation en public, de publication ou toute autre utilisation de l'œuvre d'un artiste sans être munie de sa carte en cours de validité fera l'objet de poursuite judiciaire. L'atteinte au droit dont dispose l'auteur d'une œuvre d'autoriser son exécution publique est réprimée conformément aux textes en vigueur portant protection du droit d'auteur et du code pénal. Nonobstant des poursuites pénales et civiles, il pourra être exigé la confiscation de recettes au profit de l'auteur.

Il est sera créé un registre national de la culture où seront inscrits les acteurs et les grandes figures des différents domaines culturels. Le registre national de la culture sera le Grand Livre dans lequel les auteurs créateurs, les artistes, les producteurs, les entrepreneurs culturels et de spectacles, les hommes de culture et les travailleurs indépendants, dans le domaine des arts et de la culture, seront inscrits avec des indications précises sur le nom et l'adresse. Le numéro d'enregistrement au registre national des artistes sera unique. Il correspondra au numéro matricule de l'artiste et sera attribué à tout artiste créateur, producteur et entrepreneur culturel confirmé par le ministère chargé de la culture. L'artiste soumis à un contrat de travail doit être nécessairement inscrits sur le répertoire national des artistes avec mention des clauses dudit contrat.

Toute œuvre littéraire et artistique d'auteur togolais, primée à l'échelle nationale ou internationale, sera promue par l'Etat togolais. En vue de promouvoir le développement culturel et artistique et de valoriser les artistes, les entrepreneurs culturels et les créations d'œuvres d'art, il sera institué une «Journée nationale des arts et de la culture». Pour enrichir le patrimoine culturel national et relever la place de l'artiste togolais dans les programmes de développement national, le budget de tout édifice et espace public comprendra une part réservée à la décoration artistique. L'Etat créera les conditions favorables permettant aux artistes et organisations professionnelles d'artistes d'être affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale.

Préoccupés par une pratique contraire aux textes

## Les CAO Togo-Mali-Burkina veulent aussi circuler librement dans la CEDEAO

Il se raconte allégrement que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est l'intégration la plus avancée sur le continent. Sûrement, sans le clamer, sur la seule base de ses textes. En libre circulation des personnes, le principe est écrit : tout citoyen membre a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats de la CEDEAO (Traité du 28 mai 1975, révisé le 24 juillet 1993 ; Protocole A/P1/5/79 du 29 mai 1979 relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement). La CEDEAO offre donc à ses ressortissants un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures. Le principe de la libre circulation doit constituer, sans conteste, l'une des expressions les plus importantes de la citoyenneté communautaire. Mais, seulement, en 2012, le citoyen continue de réclamer le principe. Il ne cesse de multiplier les initiatives et les appels. Par une conférence de presse conjointe, ce 6 août 2012 à Lomé, trois organisations de la société civile [le Centre Afrika Obota-Burkina Faso (CAO-BF), le Centre Afrika Obota-Mali (CAO-Mali) et le Centre Afrika Obota-Togo (CAO-Togo)] y mettent leur touche. «... beaucoup d'entraves subsistent encore dans la résidence et l'établissement des populations au sein de l'espace communautaire », font-elles remarquer. Et de rappeler, en exemples, l'érection intempestive de



barrages routiers injustifiés, les prélèvements illicites et rackets systématiques opérés au niveau des barrages routiers et des frontières, etc. En plus de la présentation, par les citoyens, de la carte nationale d'identité ou du passeport national ou encore du carnet de voyage CEDEAO aux postes de contrôle, qui ne les dispense pas des paiements illicites.

Dans le concret, il s'agit de l'autre plaidoyer pour faire cesser les pratiques qui entravent la libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO, en exécution du projet «Campagne d'Information, d'Education et de Communication sur la libre Circulation des Personnes au sein de la CEDEAO (IEC-LCP/CEDEAO)». Le projet dure 12 mois et prend fin en novembre prochain. Il vise à identifier et négocier le démantèlement de tous les postes

de contrôle non compris dans la réglementation nationale de chaque pays membre, à éliminer les prélèvements illicites au niveau des postes de contrôle légaux de chaque pays membre, et à susciter la culture de l'imputabilité en imposant le port d'insignes identitaires aux agents en charge du contrôle routier. Avec l'appui du Fonds CEDEAO-Espagne pour la Migration et le Développement, les CAO doivent organiser au Burkina Faso, au Mali et au Togo, sur la période, une campagne d'information et de sensibilisation et un plaidoyer sur la libre circulation des personnes dénommée «Campagne Stop Tracasseries routières et aux frontières», réaliser et publier dix-huit articles de presses ou reportages sur la corruption et les tracasseries routières et aux frontières des trois pays (axes Ouaga-Bamako, Lomé-Ouaga et

Bamako-Ouaga), implanter et animer des kiosques frontaliers d'information et de sensibilisation dénommés «Point d'information citoyens CEDEAO», des deux côtés de la frontière Burkina-Togo et Burkina-Mali. Des volontaires sont mis à contribution. A terme, les différents acteurs du transport routier (autorités centrales en charge des questions d'intégration et de coopération régionale, services publics de contrôle et leur hiérarchie, transporteurs et entreprises de transport, populations et voyageurs) sont davantage instruits du principe.

Souvent, la libre circulation des personnes se conjugue avec celle des biens. Sur le corridor Lomé-Ouaga, long de 1020 km, les coûts illicites (demandés ou offerts) représentent environ 7% du total des coûts payés. Les contrôles routiers ont sensiblement diminué au Togo depuis 2005. Plus est, des efforts sont signalés sur le corridor Abidjan-Lagos, long de 998,8 km, reliant les capitales Abidjan, Accra, Lomé, Cotonou et Lagos et desservant des espaces de plus de 35 millions d'habitants. Le nombre des contrôles routiers sur cet axe communautaire, à en croire le Projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL), est ramené aujourd'hui à 3 au Togo (6 il y a deux ans), contre 11 au Bénin, 18 au Ghana, 31 en Côte d'Ivoire, et 34 au Nigéria.

FOOTBALL/ MATCH AMICAL

## Togo vs Burkina Faso, le 14 août à Paris

C'est Paris qui va finalement abriter la rencontre internationale amicale entre le Togo et le Burkina Faso. Ce match qui était précédemment prévu à Metz le 15 août, vient d'être ramené à Paris et se dispute le mardi 14 août 2012.

**Gilles Vevey**

Prévu pour être disputé entre les Eperviers du Togo et les Lions de la Téranga du Sénégal, ce match amical n'a pas résisté au diktat des clubs européens employeurs qui rechignent à libérer leurs joueurs.

"Les Sénégalais ont évoqué des difficultés pour regrouper leurs joueurs pour décommander cette rencontre qui a été câlée en début de semaine. Finalement, nous nous sommes entendus avec le Burkina Faso ce vendredi pour jouer", a confié Yvette Klussey, Secrétaire générale de la Fédération Togolaise de Football.

Mais les Sénégalais ne sont pas les seuls à faire face au refus des clubs européens, surtout français, de libérer leurs joueurs. Le Togo aussi connaît les mêmes problèmes. Auxerre de Prince Ségbéfi et Rennes de Razak Boukari ont déjà envoyé des courriers de refus à la FTF.

"Pour nous, il est important que nous fassions un match amical à cette date. Nous sommes entraînés de faire le point avec les joueurs convoqués pour parer à toutes éventualités", a ajouté Yvette Klussey.

Le Togo joue une double con-



frontation contre le Gabon en septembre et octobre prochain dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013.

### Liste des joueurs convoqués

**Gardiens:** Kossi Agassa (Reims, France), Cédric Mensah (Olympique de Marseille, France), Mawugbé Atsu (Maranatha, Togo).

**Défenseurs:** Donou Kokou (Maranatha, Togo), Ouro-Akoriko

Sadat (Free State Stars, Afrique du Sud), Bossou Vincent (FC Saïgon, Vietnam), Nibombé Daré (RBDB FC, Belgique), Gafar Mamah (Dacia FC, Moldavie), Serge Akakpo (Zilina, Slovaquie).

**Milieux:** Alaixys Romao (Lorient, France), Komlan Amewou (Nîmes, France), Ametepe Kodjo (Maranatha, Togo), Razak Boukari (Rennes, France), Prince Ségbéfi (Auxerre, France),

Salifou Moustapha (Saarbrücken, Allemagne), Mani Sapool (Batna, Algérie), Floyd Ayité (Reims, France), Zakari Morou (Free State Stars, Afrique du Sud).

**Attaquants:** Serge Gakpé (Nantes, France), Jonathan Ayité (Brest, France), Kalen Damessi (Lille, France), Traoré Arissou (Castelbomberto, Italie), Emmanuel Adebayor (Tottenham, Angleterre).

JO DE LONDRES 2012/

## Usain Bolt : le business du roi de la piste

C'est le champion de ces Jeux olympiques. Usain Bolt, 25 ans, a encore une fois enflammé la piste. Il a conservé, dimanche soir, son titre de Champion olympique sur 100 mètres. Un exploit qui vaut de l'or !

Le Jamaïcain Usain Bolt est d'ores et déjà le roi de ces Jeux olympiques de Londres. A 25 ans, le sprinteur a remporté, dimanche soir, son deuxième titre sur 100 mètres. Un succès sur les pistes mais aussi dans le marketing.

Lundi matin, son équipementier of-

ficiel proposait 10% de réduction sur son site web. Puma a flairé le bon filon dès 2003. Bolt n'a que 16 ans et déjà l'art du spectacle dans la peau. C'est ça qui plaît aux marques : les exploits et l'image du sportif. Sympathique, performant, avenant, Usain Bolt a tout pour plaire au business.

A commencer par son désormais mythique geste de fin de course : le bras droit tendu vers le ciel, le bras gauche tendant un arc imaginaire, et voilà Usain Bolt en train de décocher une flèche vers les étoiles.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D. AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**BOGLA G.**

## Une bibliothèque spécialisée au département des Lettres modernes par ses anciens étudiants?

C'est au cours des voyages que l'on prend conscience de ses propres insuffisances, que l'on découvre des idées nouvelles, des nouveautés, pour remédier aux carences de chez soi. Et si les anciens étudiants du département des Lettres modernes de l'ex Université du Bénin, devenue Université de Lomé, lui offrent une bibliothèque spécialisée?



*reconnaisante à jamais en gravant votre nom au frontispice de l'immeuble que vous voudriez bien offrir.*

L'idée a été lancée par l'écrivain Kangni Alem sur Facebook. L'écrivain, qui enseigne actuellement le concert-party à l'Université du Wisconsin, a été émerveillé par un bâtiment offert par un ancien étudiant au Trustee of Mills College. Et depuis, il ne cesse de l'agiter, de promouvoir un projet de création de cette bibliothèque.

«J'aime l'idée que ce que la société donne, on puisse la lui retourner d'une manière ou une autre, en étant généreux», écrit l'écrivain à la vue de la plaque d'un frontispice sur le campus de Mills. «Un bâtiment offert par un individu, et quel bâtiment!», s'émerveille-t-il. Avant d'ajouter : « Je me dis, si un ancien du département de Lettres Modernes de l'université de Lomé, ou plusieurs alumnae, décidait (décidaient) d'offrir au département SA bibliothèque spécialisée? Cela fait des années que le département l'attend. Alors, anciens et anciennes, si vous en avez les moyens financiers, osez le geste. L'université vous serait

ces universités qui ont fait fortune, de contribuer à l'évolution de la société et à l'éclosion de certains talents en faisant des dons d'ordre numérique ou infrastructurels. Le système des associations des anciens d'écoles, les fameux «alumnae», existant dans les pays anglo-saxons est la pierre d'angle de cette forme de mécénat.

Les Togolais trop habitués à singer tout ce qui se fait en France, aurait intérêt à regarder un peu aussi du côté des anglo-saxons et copier ce modèle. Pourquoi ne pas créer une association des anciens étudiants du département des lettres modernes ? Il y a certainement des étudiants riches qui peuvent s'associer et apporter cette aide inestimable pour le développement de la connaissance au département des lettres modernes.

Ce n'est un secret pour personne que Les Lettres modernes souffre de l'inexistence d'une bibliothèque spécialisée, importante pour les recherches ainsi que l'enseignement; on préfère passer sous silence les carences de la bibliothèque de l'ensemble de l'Université de Lomé. D'aucuns diront qu'il appartient à l'Etat de jouer son rôle. Argumentaire iceberg, cache sexe de nos propres insuffisances, de nos manques de vision, de nos égoïsmes tout court. On donne souvent en exemple la Namibie comme modèle de développement surtout en matière

d'infrastructures. On rapporte que des routes sont construites avec des dons des citoyens riches à la collectivité.

L'écrivain parle d'une affaire de dettes envers la société dont les impôts ont tout de même contribué à édifier une génération d'hommes et de femmes jouant aujourd'hui des rôles importants au Togo et à

l'étranger. N'est-il pas temps qu'en retour, frappés par une forme de générosité, que ces ex-étudiants puissent donner un coup de pouce aux générations suivantes en leur offrant des opportunités en vue de faire face aux difficultés de l'avenir ?

« L'heure de nous-mêmes a sonné », écrivait Aimé Césaire. Il est

grand temps que les anciens étudiants viennent au secours du département des Lettres modernes, sans autre contrepartie que la reconnaissance de la postérité. Au lieu de tourner le regard d'une quelconque aide venant de l'étranger, les nègres ont intérêt à travailler au développement par eux-mêmes.

### Patrimoine

## Création d'un compte spécial pour la sauvegarde du patrimoine mondial au Mali

Ce compte vise à soutenir le gouvernement malien dans l'évaluation des dommages sur les sites, ainsi que dans la réalisation d'opérations de reconstruction et de réhabilitation des biens touchés dès que la situation le permettra.

Pour faire écho à l'appel de la Directrice générale, Irina Bokova, le Comité du patrimoine mondial a créé un compte spécial pour la sauvegarde du patrimoine mondial au Mali, afin d'accompagner ce dernier dans ses efforts de préservation et de protection des biens affectés par le conflit armé sévissant dans les régions nord du pays, en particulier les sites de Tombouctou et le Tombeau des Askia à Gao.

Ce compte vise à soutenir le gouvernement malien dans

l'évaluation des dommages sur les sites, ainsi que dans la réalisation d'opérations de reconstruction et de réhabilitation des biens touchés dès que la situation le permettra. Il s'agit aussi de renforcer les capacités des gestionnaires des sites et les communautés locales à Tombouctou et à Gao.

«Le label du patrimoine mondial est accordé aux sites d'une valeur universelle exceptionnelle, représentant une importance pour l'humanité tout entière. C'est dans cet esprit que j'exhorte l'ensemble des États membres de l'UNESCO, les organisations régionales africaines et les organisations internationales à alimenter ce compte», a souligné la Directrice générale.

Les biens du patrimoine mondial



situés dans les régions nord du Mali font l'objet d'attaques et de destructions depuis leur occupation par des groupes armés rebelles en avril 2012. A Tombouctou, neuf mausolées ont été profanés, dont deux faisant partie de la mosquée Djingareyber, la plus importante de la ville.



## COMMUNIQUÉ DE LA CEET



La Direction Générale de la CEET prie les clients qui ont payé les devis de branchements et raccordements dont les travaux ne sont pas réalisés jusqu'à ce jour, de s'adresser à la Direction Commerciale et de la Clientèle, munis de leurs reçus de paiement pour les clients des agences de Lomé, contact 22 21 11 99 ou le 22 23 34 17. Pour les clients de l'intérieur du pays, s'adresser à l'agence de leur localité.

La Direction Générale de la CEET présente ses excuses aux clients concernés pour le désagrément et les remercie pour leur bonne compréhension.

**LA DIRECTION GENERALE**

«Vacances Utiles et Citoyennes»

## Les jeunes au service du développement

Etonam Sossou

Samedi 04 août 2012. Il est 7 heures du matin. Les jeunes habillés en T-shirt blanc sur lesquels l'on pouvait lire «vacances utiles et citoyennes : la citoyenneté au service du développement»

nettoyaient les alentours du marché de Hanoukoupé. Munis de balais, de râtaux, de pelles, de brouettes et autres outils, ils marquaient ainsi, sous la houlette de la Ministre du développement à la base et de l'emploi des jeunes, le début des activités de la troisième édition de

«Vacances Utiles et Citoyennes».

Ce programme qui comprend cinq volets (colonie de vacances, camp chantier reboisement, assainissement, initiation à l'entrepreneuriat et des stages pour les meilleurs étudiants), est créé pour fournir un meilleur



La Ministre Tomégah-Dogbé donnant quelques coups de balai

seront accordés aux étudiants méritants, dans certaines entreprises de la place. Le but, c'est de permettre à ces étudiants de faire une première expérience en entreprise ou de lui donner les moyens de rédiger son mémoire de fin de formation.

Des équipements d'assainissement sont mis à la disposition de 100 associations de jeunesse à Lomé et à l'intérieur du pays. Ces équipements sont essentiellement composés de brouettes, de pelles, de pioches, de houes, de coupe-coupe, de râtaux, de motopompes et autres articles destinés à l'assainissement. L'objectif poursuivi par le département en charge de la jeunesse à travers ce volet du programme est de promouvoir un environnement sain et d'amener les jeunes togolais à prendre conscience qu'ils sont les acteurs clés de leur environnement. Cette initiative aura également le mérite de promouvoir la culture de la responsabilité et de la citoyenneté chez les jeunes Togolais.

Vacances utiles citoyennes 2012 sont soutenues par les Douanes Togolaises, Togo Telecom, Togo Cellulaire et la Lonato.

Formation

### L'ISMA pour exceller dans les métiers de l'audiovisuel

L'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA) basé à Cotonou a organisé une conférence publique à Lomé le 04 août 2012 à l'Agora Senghor de la paroisse universitaire catholique. Pour le premier responsable de l'ISMA, le Col. Zannou Marcelin, son école veut donner l'opportunité à l'Afrique d'avoir des techniciens supérieurs en métiers de l'image et du son. Cette école, ouverte en 2005, découle d'une vision globale de l'évolution du secteur audiovisuel au Bénin et dans la sous-région, ponctuée d'une étude analytique des besoins en ressources humaines à l'aune de la capacité d'absorption du marché et des mutations induites dans le profilage des métiers par les multiples avancées technologiques.

Cette structure compte jouer un rôle de leader dans le



Col. Zannou Marcelin (2ème de la gauche), fondateur de l'ISMA

développement du secteur audiovisuel et l'émergence des nouveaux médias en Afrique. L'ISMA a pour objectif d'accompagner l'évolution du paysage audiovisuel africain par la formation pointue de ressources humaines aptes à contribuer au développement du secteur.

L'approche de formation de cette école repose sur la formule qui met l'accent sur la pratique technique après l'acquisition de bases

théoriques. Cette formation prend en compte les besoins réels du marché et les étudiants sont bien outillés pour être opérationnels dès leur sortie de l'école.

L'isma a également formé ses étudiants à la production des films. Une initiative, qui lui a permis de gagner trois prix, au cours de la neuvième édition du festival concours Clap Ivoire, à Abidjan, la capitale économique ivoirienne

encadrement aux jeunes pendant les vacances. Ainsi, il va rassembler du 10 au 19 août prochain à Kpalimé dans le cadre des colonies de vacances, plus de 400 meilleurs élèves à l'examen du BEPC. «Nous avons besoin de cultiver l'excellence dans notre pays, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi les meilleurs», a expliqué Mme le Ministre du développement à la base et de l'emploi des jeunes, Victoire Dogbé-Tomégah. Et, à Kara, depuis le 04 août, près de 300 meilleurs élèves au BACI sont camp chantier de reboisement jusqu'au 13 août pour mener des actions contre la

désertification. Il est donc prévu la mis en terre de plus de 5.000 plants. «Plus verts, nous serons couverts. Une fois à Kara, je vous invite à planter autant d'arbres que vous le pouvez pour rendre notre paysage plus vert et protéger notre environnement contre les phénomènes climatiques», s'est-elle adressé aux estivants en partance pour Kara.

Ce programme a intégré en 2011, une nouvelle dimension qui consiste à placer les meilleurs étudiants des écoles et facultés des Universités du Togo en stage d'excellence. En effet, pendant deux mois, des stages

Chômage

### La capitale, la seule alternative

Yawo est à Lomé depuis quelques mois. Parti de Kpalimé pour un stage dans une entreprise de la place qui s'est achevé il y a deux mois maintenant. Pourtant, il est toujours là, hébergé par Eric, un ami de son grand frère, officier de police, qui l'a incité à venir voir du côté de la capitale économique. Là où lui-même s'est installé depuis bientôt dix ans. Optimiste, Jean croit qu'il finira par trouver «un truc», comme il le dit lui-même. Il a mis toutes les chances de son côté alors qu'il traînait à Kpalimé, n'hésitant pas à retourner à l'école pour une formation en ressources humaines dans un centre de formation. Ça a duré deux ans.

C'est que, bien avant, Jean, 30 ans aujourd'hui, avait obtenu une licence en sciences sociales, option anthropologie. «J'ai fait un stage dans une société parapublique à Kara, j'y étais même le seul personnel spécialisé dans les Ressources humaines et pourtant, je n'ai pas été retenu. J'ai fait des concours administratifs pendant cinq ans, ça n'a jamais marché. J'ai postulé en ligne et un jour, j'ai été appelé par cette entreprise pour venir faire le stage qui s'est donc achevé. Mais le simple fait d'avoir été appelé à Lomé a tout changé dans la perception que j'avais. Je n'ai pas encore trouvé mais je sens que c'est possible à Lomé, où j'ai l'intention de m'installer».

Un cas comme celui-ci, il y en a sans doute des centaines par mois à Lomé. Dans l'imagerie populaire, c'est à Lomé qu'il faut toujours se battre

quand on cherche du travail, quand on n'en a pas ailleurs, à l'intérieur du pays. Depuis toujours donc, il en est ainsi. La crise économique avec son cortège de sociétés en faillite n'y a rien changé. Et même si c'est difficile, c'est moins difficile qu'ailleurs. C'est encore mieux d'être là plutôt qu'à Kpalimé. A Lomé, on trouve toujours quelque chose. Pour Emmanuel K., professeur d'anglais, il y a une explication au fait que beaucoup de jeunes diplômés ou non aient envie de venir à Lomé pour chercher du travail. «Lomé, pose-t-il, est la principale ville économique du pays, c'est la capitale des affaires et donc, la ville susceptible d'offrir le plus d'emplois. On peut donc comprendre ce phénomène d'attraction même si ce n'est pas qu'à Lomé que des emplois se créent. Seulement ici, il y a une très forte concentration des structures de production économique, particulièrement dans le secteur privé. On pourrait en dire autant pour les emplois du secteur public largement concentrés dans la capitale».

Roger, aujourd'hui caissier dans une banque, est lui aussi parti de Notsé. A l'époque, il était venu pour un stage académique dans cette banque, alors appelée SNI. Retourné à Notsé, il avait eu, neuf mois après, la surprise d'être demandé par la banque. Lui qui avait davantage le profil pour travailler dans une société de transit avait quelques compétences en technique bancaire. Quelqu'un partait à la retraite et un poste était donc vacant.

«J'ai commencé, se souvient Roger, avec un Cdd [contrat à durée déterminée] avant d'être confirmé un an plus tard». Marié et père d'un petit garçon, le caissier est résolument épanoui maintenant.

**Et va pour l'informel**

Clémentine A., appartenait à une certaine catégorie de chercheurs d'emplois, la plus importante, celle qui a interrompu ses études à un moment pour diverses raisons. La jeune femme est la tenancière d'un restaurant très couru au quartier administratif. Il y a quatre ans, elle avait commencé avec quatre tables. Elle en est à une vingtaine aujourd'hui et encore, à midi, tout le monde ne trouve pas de place. Bonne cuisinière, Clémentine ne s'était pas posé de questions. Nantie d'un certain sens des affaires, elle a fait du commerce entre Lomé, Bassar et Aného dans un premier temps, vendant de la lingerie fine, du poisson frais, du poisson à la braise, des boissons, etc. Prestataire de service, elle se rend compte qu'elle gagnerait plus d'argent en se mettant à son compte. Avant de faire de la restauration à proximité d'un camp militaire. «J'ai dû arrêter parce que les militaires mangeaient et ne payaient», balance-t-elle dans un éclat de rire caractéristique chez cette self made woman sans le moindre complexe. L'idée de ce restaurant germe plus tard et ça marche donc très bien. Près d'une dizaine de personnes ont même trouvé du travail chez elle.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°188 DE LOTO KADOO DU 27 JUILLET 2012

chers amateurs de LOTO KADOO, nous sommes au rendez-vous de ce jeu avantageux de la LONATO, qui porte le tirage N°189.

Il est à rappeler qu'au tirage précédent, la LONATO a encore opéré des changements dans la vie de ses fidèles parieurs. Nous avons donc enregistré divers gros lots et d'abondants lots intermédiaires à Lomé et à l'intérieur du pays.

A LOME, nous avons un heureux parieur qui gagne un maxi gros lot de 12.500.000F CFA sur le point de vente 7023 après avoir misé 5.000F CFA sur trois numéros.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales

A LA LONATO, LA FORTUNE EST A VOTRE PORTEE !!!  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°189 de Loto Kadoo du Vendredi 03 Août 2012

Numéro de base

39

40

83

12

45

Numéros bonus

38

05

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N°599 de Lotto Diamant du lundi 06 Août 2012

Numéro de base

71

82

60

77

52